



EXCEDENT DE L'ANNEE 2020

Le Conseil d'Administration propose que l'excédent soit en partie mis en report à nouveau et en fonds associatifs afin :

- D'assurer le fonds de roulement du centre social
- D'acquérir un minibus avec l'aide de la CAF et de la Ville de La Rochelle
- D'acquérir des tables pliantes (vu que nous ne pouvons plus utiliser celles de la salle polyvalente)
- De développer nos capacités de communication